

# MA Lons-le-Saunier :

## Le point de non retour est franchi !

Union régionale de Dijon

Le 13 janvier 2025.

*Ce mardi 13 janvier 2026, la MA Lons-le-Saunier a été le théâtre d'une découverte révélatrice de la triste réalité pénitentiaire en matière de sécurité. **Un point de non-retour a été franchi !***

*L'agent qui effectuait le contrôle des cours de promenade récupéra ainsi **un colis accompagné de lames de scie** (livré par drone pendant la nuit).*

*Après contrôle et ouverture du paquet par les personnels et les forces de l'ordre, il s'avéra que le colis contenait **une arme de poing de type 6.35 mm ainsi que plusieurs munitions.***

*Pas besoin d'être devin pour prédire à quelles fins elle aurait pu être utilisée. **Un drame a clairement été évité !***

*Quelques semaines après **la double évasion de la MA Dijon** et dans le **contexte explosif** qu'on connaît sur notre Interrégion (drones, surpopulation, violences), **la sécurité des personnels est de plus en plus compromise et la Chancellerie continue de camoufler notre misère** en détournant les attentions sur les QLCO ou autres risques corruptifs. Comme si les difficultés des agents se résumaient à ces 2 thèmes.*

*En ce début d'année 2026, **la ligne a donc été franchie !** Depuis le temps que **les livraisons et projections pourrissent nos détentions**, nous alertons sans relâche sur les risques de voir l'introduction d'armes à feu dans nos murs ! **L'Administration doit maintenant agir concrètement quel qu'en soit le coût !***

*L'Union Régionale UFAP de Dijon félicite et remercie les agents de la MA Lons-le-Saunier et tous les personnels appelés en renfort sur la structure (ERIS, PREJ, agents de détention d'autres établissements...).*

*Même si la mesure de la situation a été prise et qu'une fouille complète des murs a été effectuée, **l'Administration doit immédiatement prendre des mesures concrètes à la hauteur de la gravité de la situation !***

- Sécurisation et imperméabilisation des structures (volières, filets, brouilleurs...).
- Évaluation des détenus qui doivent être affectés dans des établissements adaptés à leurs profils.
- Mise en application d'une véritable politique de fouille locale sur les établissements pour répondre instantanément à tous les risques liés à l'introduction d'objets interdits.

***La sécurité des personnels doit être la priorité de cette Administration et non une variable d'ajustement dictée par la logique d'économie déployée sur le dos des fonctionnaires !***

***Nous saurons prendre nos responsabilités et appeler les personnels à se faire entendre si ces actes gravissimes ne sont pas suivis par des annonces concrètes et rapides !***

**Pour l'Union Régionale UFAP de Dijon**

**Les secrétaires généraux**

Romain Bernier / Joseph Pita Mukuna

Christophe Vernerey / Frederic Chauvet